

Concertation qui s'appuie sur la  
rédaction du projet d'école

### 1<sup>ère</sup> étape : Concertation initiale

**Principes :** Discussion de la communauté éducative pour faire émerger des idées d'évolution ou de transformation.

*Besoin  
d'accompagnement*

S'adresser à Christelle  
Clément-Robin Chargée  
de mission à la DSDEN71  
[notre.ecole71@ac-dijon.fr](mailto:notre.ecole71@ac-dijon.fr)

**Formalisation :** Rédaction des parties 1, 2 et 3 du guide de rédaction du projet d'école.

### 2<sup>ème</sup> étape : Élaboration d'un projet pédagogique au service de la réussite des élèves.

**Principes :** Élaboration d'un projet qui fixe les priorités sur une ou les 3 dimensions fondamentales : excellence, égalité, bien-être.

**Formalisation :** Rédaction d'une fiche action issue de la quatrième partie du guide de rédaction du projet d'école.

**Projet pédagogique sollicitant la mobilisation d'un fond**

Oui

Non

La concertation est terminée

### 3<sup>ème</sup> étape : Dépôt du projet

*Besoin  
d'accompagnement*

**Principes :** Rédaction d'une synthèse en 3 points du projet pédagogique nécessitant un soutien financier.

S'adresser à Christelle  
Clément-Robin Chargée  
de mission à la DSDEN71  
[notre.ecole71@ac-dijon.fr](mailto:notre.ecole71@ac-dijon.fr)

**Formalisation :** Dépôt d'un dossier sur le portail dédié : [educenquete.fr](http://educenquete.fr)

Informez l'IEN de  
circonscription pour  
prise de connaissance  
et échanges.